

Secret, dissimulation et simulation chez Francis Bacon

(A. Staquet, Université de Mons)

Dans ses *Essais de morale et de politique*¹, Francis Bacon écrit un texte sur la dissimulation, au sein duquel il distingue entre trois niveaux dans la ruse : le secret, la dissimulation et la simulation. Il n'est pas le premier à établir trois degrés dans l'art de la réserve. Dans son *Art rhétorique*², Hermogène avait déjà parlé du recours au contraire, à l'oblique et à l'allusion. Mais la similitude s'arrête à cette triple division, parce que les distinctions ne se recoupent pas vraiment. En outre, les références à l'auteur antique sont loin d'être aussi fréquentes aux XVII^e et XVIII^e. À l'époque moderne, à côté de Machiavel et de Montaigne, dont les approches sont cependant assez différentes, c'est semble-t-il Bacon qui sert de référence sur cette question, déjà rien qu'en ce qui concerne les catégories et le jugement sur lequel s'appuyer. Je me propose donc d'étudier cet essai en lui-même en observant la distinction tant au point de vue cognitif que moral et pragmatique, sans l'aborder dans l'économie générale de ses *Essais*, ce qui serait aussi évidemment à faire mais dépasse l'ambition de ce propos. Mon but se limite à observer attentivement les dynamiques en œuvre dans ce texte.

¹ L'ouvrage, en version anglaise, date de 1597, mais il fut revu et considérablement augmenté en 1625. Son succès fut tel qu'une version latine est publiée en 1633 sous le titre *Sermones fideles*. Une première traduction française, sur la première version de l'ouvrage apparaît dès 1624. La traduction française dont je me sers a été publiée aux éditions de l'Arche en 1999. Le nom du traducteur n'y est pas précisé. J'aurais préféré la traduction d'un autre inconnu, publiée en 1734 chez Emery sous le titre *Essais sur divers sujets de politique et de morale*, si le libraire n'avait précisé avoir supprimé quelques passages : « Il est vrai que nous avons fait quelques retranchements dans la traduction que nous publions ; mais outre qu'ils sont en très petits nombres, nous ne les avons fait que sur l'avis d'un homme d'esprit qui les a jugé nécessaires pour se conformer à nos mœurs et aux lois reçues dans le royaume ; et par respect pour la vérité qui s'y trouvait blessée. La liberté de penser est soufferte en France comme en Angleterre ; mais ici elle est resserrée dans les bornes de la sagesse et de la modération, au lieu que l'on n'ignore pas qu'elle est souvent portée à un excès condamnable en Angleterre ; et les Anglais les plus judicieux ne font pas difficulté d'en convenir, et de souhaiter qu'on imitât à cet égard notre prudence et notre réserve. » Certains essais manquent dans cette version. Elle est accessible en ligne à cette adresse: https://books.google.be/books?id=suYUAAAAQAAJ&pg=PA74&lpg=PA74&dq=Essais+sur+divers+sujets+de+politique+et+de+morale&source=bl&ots=2fkNMVbqwj&sig=UFXiTDPEGa5Vnh8EM_XvWZDzpjI&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKewi3xqn28qLRAhWYclAKHWyICi8Q6AEIJAD#v=onepage&q&f=false Je renvoie en note au texte anglais, dont une version en ligne se trouve à cette adresse: http://books.google.fr/books?id=rmH9p0vAIWYC&printsec=frontcover&dq=intitle:Essays+inauthor:francis+inauthor:bacon&hl=fr&ei=cduFTLTSNNGBOO20saoE&sa=X&oi=book_result&ct=result&resnum=3&ved=0CDMO6AEwAg#v=onepage&q&f=false

² Hermogène, *L'Art rhétorique*, 4, 13, tr. fr. de M. Patillon, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1997, pp. 313-318. C'est dans l'ouvrage de Fernand Halryn, *Descartes. Dissimulation et ironie* [Genève, Droz, 2006, p. 25] que j'ai trouvé la référence à Hermogène.

*

Ce qui saute tout d'abord aux yeux, à la lecture de ce texte, ce sont les nuances qu'il faut apporter dans l'art de jouer de l'équivoque :

There be tree degrees of this hiding and veiling of a man's self. The first, closeness, reservation, and secrecy; when a man leaved himself without observation, or without hold to be taken, what he is. The second dissimulation in the negative; when a man lets fall signs and arguments, that he is not that he is. And the third, simulation in the affirmative; when a man industriously and expressly feigns and pretends to be that he is not.³

Comme on le remarque immédiatement sa distinction se fonde sur divers degrés. Le premier est quasiment neutre : il s'agit simplement de ne faire ni pas en avant ni un pas en arrière et simplement de ne point révéler ce que l'on sait ou ce que l'on pense. Le second l'est déjà moins dans la mesure où il correspond à la fois à un petit pas en arrière, puisque l'on ne se contente pas de ne rien dire, mais où l'on veille à laisser croire – et pas encore à faire croire – qu'on ne pense pas tout ce qu'on pourrait penser. Quant au troisième, il constitue véritablement et volontairement un pas sur le côté, faisant croire sciemment autre chose que ce que l'on pense.

Si Bacon sert souvent de référence lorsqu'il s'agit de clarifier les questions sur la dissimulation, à bien lire ses propos, on peut se demander s'il ne les complique pas plutôt. En effet, lorsqu'il traite du secret, il précise qu'il ne s'agit pas simplement de ne pas dire, mais aussi, pour préserver ce secret, de cacher ce que l'on pense, car « And in this part it is good that a man's face give his tongue leave to speak »⁴. L'attitude n'est donc pas purement passive et de retrait, mais elle implique déjà une ruse ou, à tout le moins, un faire-semblant, ce qui correspond davantage au troisième niveau. De même, si la dissimulation est essentiellement de l'ordre du retrait, la feintise n'y est pas étrangère, puisqu'on y donne déjà à penser autre chose que ce que l'on pense vraiment. On peut donc avoir l'impression qu'au moment même

³ Texte en ligne, p. 53 « Cet art de se voiler et de se cacher est susceptible de trois modes ou degrés : le premier est celui d'un homme réservé, discret et silencieux, qui ne donne point de prise sur lui et ne se laisse pas deviner ; le second est cette sorte de dissimulation que je qualifie de négative ; c'est celle d'un homme qui, à l'aide de certains signes ou indices trompeurs, réussit à paraître tout autre qu'il n'est réellement. Le troisième degré est celui de la dissimulation positive ou affirmative, et propre à celui qui feint expressément et se dit formellement tout autre qu'il n'est ; c'est la feinte ou l'artifice proprement dit. » Francis Bacon, *op. cit.*, pp. 28-29.

⁴ *Ibidem*, p. 54. La traduction en française précise p. 59 : « il ne faut pas plus que le visage prévienne la langue ou révèle ce que l'on veut taire. »

où l'auteur élabore ses définitions et ses distinctions, il les brouille en fait. La question est alors de savoir si, ce qu'il entend montrer par là, c'est que les divers degrés dont il parle sont moins homogènes et imperméables qu'il ne pourrait le sembler ou s'il n'y a finalement pas lieu de distinguer entre le secret, la dissimulation et la simulation.

Dans ce dernier cas, il faudrait en conclure que, s'il s'amuse à établir une distinction nouvelle, c'est essentiellement pour montrer, à l'exact opposé de ce qu'il semble faire, qu'une telle division des choses ne tient pas et que le secret lui-même implique en fait déjà de tromper autrui. Mais une telle conclusion soulève certaines difficultés, puisqu'elle consiste à aller à l'encontre du propos explicite de l'auteur. De plus, elle implique de considérer que l'auteur lui-même fait preuve de ruse et de feintise dans ses paroles. Certes, envisager la possibilité d'un art d'écrire est un des indices que Strauss donne de la pratique de l'usage délibéré et réfléchi de l'équivoque chez un auteur⁵, mais ce n'est là qu'un indice ; sinon il faudrait considérer qu'il est impossible de réfléchir à la question de la ruse et de la dissimulation sans soi-même utiliser de telles stratégies, ce qui est un non-sens. En effet, les censeurs doivent nécessairement réfléchir à ces modes de faire, alors que, selon toute vraisemblance, ils vont s'y opposer et écrire de manière directe et univoque. Il est bien sûr possible d'imaginer un agent double chez les censeurs – à l'image de Jean-Jacques Bouchard qui officiellement avalise les miracles pour l'Église tout en s'amusant à en débusquer les stratégies⁶ –, mais il n'y a par contre aucune raison de soupçonner que tous les censeurs agissent de la sorte, ni même que c'est la pratique la plus courante de la profession.

Au vu de ces difficultés, on serait tenté d'opter pour la première hypothèse et de soupçonner que l'intention de Bacon n'est pas tant de nier la distinction qu'il vient d'établir, mais bien d'en montrer le caractère hétérogène. Mais cette interprétation se soutient-elle sans problème ? Rien n'est moins sûr. En effet, il faut alors se demander pourquoi il n'a pas agi en deux temps : pour d'abord présenter sa division en trois degrés, puis montrer, une fois celle-ci bien établie, que la ruse n'était en fait pas étrangère ni au secret ni à la dissimulation. On pourrait bien sûr attribuer cette confusion au style de l'auteur et à son côté très synthétique. Mais au-delà du caractère peu satisfaisant d'une telle interprétation – puisqu'elle préfère attribuer une faute à l'auteur qu'à l'interprétation –, elle tient particulièrement mal pour Bacon

⁵ « Si un maître en l'art d'écrire fait des faux pas tels qu'ils feraient honte à un jeune lycéen intelligent, il est raisonnable de supposer qu'ils sont intentionnels, surtout si l'auteur envisage, ne serait-ce qu'en passant, la possibilité de faux-pas intentionnels dans l'écriture. » Leo Strauss, *Persecution and the Art of Writing*, 1952 [recueil] ; *La persécution et l'art d'écrire*, tr. fr. de Olivier Sedeyn, Paris, Éditions de l'Éclat, 2003, p. 33. C'est moi qui souligne.

⁶ Cf. Jean-Jacques Bouchard, *Journal I et II*, édition de Emmanuel Kanceff, Turin, Giapichelli, 1976 et 1977 et René Pintard, *Le libertinage érudit dans la première moitié du XVII^e siècle*, Genève/Paris, Slatkine, 1943 ; rééd. augmentée, 1983, tout particulièrement aux pages 231-245.

et ce pour deux raisons. D'une part, il est l'un des principaux auteurs à la base de la pensée scientifique moderne pour laquelle l'ordre et la distinction sont essentiels. Certes, il reste possible de prétendre que ses écrits scientifiques diffèrent de ses écrits moraux et politiques, mais il s'agit ici de distinguer non pas entre les méthodes mais entre les styles. Pour défendre cette idée, il faudrait s'appuyer sur la conception selon laquelle qu'il y a un lien étroit entre les sujets étudiés et le style utilisé pour en traiter. Or, cela implique de reconnaître une grande habileté chez l'auteur, puisqu'on le juge ainsi capable d'adapter son style à son objet. Mais il devient alors incohérent de prétendre que l'auteur est doué d'une telle capacité rhétorique, tout en affirmant qu'il a manqué de clarté par ailleurs et trop synthétisé son propos. D'autre part, il est difficile de ne pas remarquer que, si Bacon présente directement la ruse comme faisant partie du secret, il ne relève même pas allusivement l'inverse. Or, il va de soi qu'une feintise qui s'annonce comme telle perd immédiatement son sens, à moins de l'imaginer double, c'est-à-dire de soupçonner que la déclaration de dévoilement sert à masquer un travestissement plus secret. La simulation a donc autant besoin du secret que le secret de la feintise. Était-ce là si évident qu'il n'était pas utile de le dire ou l'auteur peut-il avoir eu une intention cachée en agissant de la sorte ?

Les deux hypothèses ne sont donc pas plus faciles à soutenir l'une que l'autre. Est-ce à dire que la question serait mal posée ? Voyons s'il est possible d'envisager l'essai de Bacon sous un autre angle.

Ce qui frappe à la lecture de cet essai, c'est le jugement moral qui est immédiatement posé. Alors même qu'il définit les trois degrés dans l'art de l'équivoque, loin de les définir de manière neutre, Bacon présente immédiatement leur caractère plus ou moins acceptable en société, ce qui est tout à fait logique dans la mesure où l'auteur place ce texte au sein d'essais moraux et politiques et non un ouvrage de rhétorique.

Pour être exact, c'est même avant de distinguer entre les divers degrés, et alors qu'il prend encore le terme de dissimulation de manière générale, que Bacon présente déjà son jugement moral. La dissimulation y est en effet immédiatement présentée péjorativement : « Dissimulation is but a faint kind of policy, or wisdom; for it asketh a strong heart to know when to tell truth, and to do it: therefore it is the weaker sort of politicians that are the great dissemblers. ».⁷ C'est de la sorte que s'ouvre l'essai sur la dissimulation. L'emploi des

⁷ Le passage dans la version anglaise en ligne est à la page 52. « La dissimulation n'est qu'une fausse image de la politique ou de la prudence ; car il faut avoir tout à la fois beaucoup de force dans l'esprit et dans le caractère pour savoir quand il est à propos de dire la vérité et pour oser alors la dire. Ainsi, les plus mauvais politiques,

qualificatifs de « faux » ou de « faible » et de « mauvais » ne laisse pas de doute sur la manière dont l'auteur considère cette pratique, d'autant que, parallèlement, la vérité est présentée positivement, puisqu'elle requiert de l'esprit et du caractère ou du courage.

D'une manière générale, l'art de l'équivoque est donc condamné au profit de la sincérité et de la vérité. Cela correspond d'ailleurs avec le propos de l'essai avec lequel Bacon ouvre son livre. Dans l'essai « De la vérité », l'auteur commence par montrer combien le mensonge n'est plus facile qu'à première vue et combien il correspond en fait à une habitude dépravée : « There is no vice that doth so cover a man with shame as to be found false and perfidious ». ⁸ Il poursuit en montrant le mauvais calcul de ceux qui, comme l'a remarqué Montaigne, par lâcheté, mentent aux hommes, mais osent se montrer tels qu'ils sont, lâches et menteurs, devant Dieu.

Si, le chancelier anglais condamne la dissimulation (entendue globalement comme l'ensemble des techniques de travestissement), il peut être plus nuancé une fois qu'il a distingué entre les trois niveaux de l'artifice. Dès que la distinction est présentée, Bacon développe en effet son jugement moral sur ces pratiques.

Comme on peut s'y attendre, le secret est perçu positivement. Le secret est non seulement utile et nécessaire, mais est véritablement une vertu. C'est cette attitude qui permet non seulement aux confesseurs de pouvoir soulager le cœur des hommes, mais aussi aux personnes ayant la réputation d'être discrètes de connaître bien plus de choses que leurs semblables. Les personnes pouvant tenir un secret, que ce soit le leur ou celui d'autrui, attirent l'estime et, d'après Bacon, cette estime est totalement justifiée vu l'intérêt dans la vie sociale de pouvoir se tenir sur la réserve. « As for talkers, and futile persons, they are commonly vain and credulous withal. For he what talketh what he knoweth will also talk what he knoweth not. Therefore set it down that a habit of secrecy is both politic and moral. » ⁹ Comme on le voit, la capacité d'être discret et secret est, chez Bacon, une vertu morale et politique de première ordre. La réserve est donc estimée et estimable et l'auteur ne nuance nullement l'aspect positif de cette attitude.

Au sujet de la dissimulation, le propos de l'auteur est un peu plus nuancé. Quoiqu'elle ne soit pas vertu en soi, elle est cependant indispensable pour maintenir les secrets : « [...] so

quoi qu'on en puisse dire, ce sont les plus dissimulés. » Bacon, *op. cit.*, p. 27.

⁸ *Ibidem*, p. 43 : « Il n'est point de vice plus honteux et plus dégradant que celui de la perfidie, ni de rôle plus humiliant que celui d'un menteur ou d'un fourbe pris sur le fait. » et p. 13 pour la traduction.

⁹ Dans la version en ligne, p. 54. Le terme d'« habit » me semble intéressant dans la mesure où il signifie à la fois l'habitude et l'habit. traduction, p. 29 : « Les grands parleurs sont presque toujours vains et crédules, et celui qui dit trop aisément ce qu'il sait dira tout aussi aisément ce qu'il ne sait pas. Ainsi on doit tenir pour certain que l'habitude du secret est une ressource politique, ainsi qu'une vertu morale [...] », Bacon, *op. cit.*, p. 29.

that he that will be secret must be a dissembler in some degree »¹⁰ Les hommes étant souvent capables de deviner les pensées et les intentions, même si on ne les révèle pas directement, pour pouvoir garder le secret sur ses pensées, il faut généralement pouvoir dissimuler. Par conséquent, puisque la dissimulation est une condition du secret et que celui-ci est une vertu, elle ne peut être considérée entièrement négativement. Bacon instaure cependant une nuance d'ordre moral entre le secret et la dissimulation. Là où le premier est une attitude vertueuse, la seconde est neutre. Elle n'est acceptable que parce qu'elle permet de maintenir le secret, mais ne vaut pas en soi. Il faudra donc jauger la dissimulation à l'intention et ne pas la pratiquer pour elle-même.

Si le secret est une vertu, que la dissimulation est acceptable, la feintise est quant à elle nuisible et préjudiciable. De fait, en parlant à son propos de fausseté, l'auteur montre bien que ce degré de la ruse est à réprouver¹¹ :

But for the third degree which is simulation and false profession, that I hold more culpable, and less politic, except it be in great and rare matters. And, therefore, a general custom of simulation (which is this last degree), is a vice rising either of a natural falseness, or fearfulness, or of a mind that hath some main faults; which, because a man must needs disguise, it maketh him practice simulation in other things, lest his hand should be out of use.¹²

Le caractère répréhensible de la simulation est, à n'en point douter, un jugement particulièrement négatif et il ne laisse guère de place à l'acceptation de cette pratique. Certes, l'Anglais laisse la possibilité d'utiliser cette manière de faire lors des grandes actions politiques. Mais non seulement il précise aussitôt que ce doit être très rare et, de plus, l'autorisation ou, plus exactement, la tolérance dans ce qu'elle a de contraint et de peu empressé n'est valable que pour les grands hommes d'État et nullement pour le commun des

¹⁰ *Ibidem*, p. 54 et p. 30 : « [...] tout homme qui veut être secret est forcé de dissimuler quelque peu. ».

¹¹ Si Hallyn remarque justement que l'hypocrisie peut être purement rhétorique et ne pas être condamnée moralement [« Le terme « hypocrisie » désigne ici une technique rhétorique et n'implique pas de jugement moral. A l'origine, il n'avait d'ailleurs pas nécessairement une connotation péjorative ». *Op cit.*, p. 25, en note.], il en va tout autrement de la fausseté, dont le terme même implique une réprobation morale.

¹² Bacon, *op. cit.*, pp. 54-55 ; p. 30 de la traduction : « Quant au troisième degré, qui est la feinte positive et l'artifice ou le déguisement, c'est le plus criminel et le moins politique des trois, excepté dans les affaires d'une grande importance et dans certains cas assez rares. En conséquence, l'artifice et le déguisement tourné en habitude est un vice qui vient d'une fausseté naturelle, d'un caractère timide, ou de quelque autre grand défaut ; et ce défaut, la nécessité ou l'on est de le voiler fait qu'on use souvent de déguisement, même par rapport à toute autre chose et sans une vraie nécessité, mais seulement pour n'en pas perdre l'habitude. » Il faudrait sans doute mieux traduire « culpable » par « répréhensible » ou « coupable ».

hommes. De ce fait, la condamnation, quoiqu'elle permette une exception, n'en est pas moindre pour l'ensemble de la population. On peut même avoir l'impression qu'elle est ainsi renforcée, puisque encadrée et réservée à certaines actions et certaines personnes au cercle desquels, contrairement à l'auteur, on ne peut prétendre appartenir. S'il n'avait été grand chancelier et n'avait joué un rôle de premier plan en politique, on pourrait même soupçonner que la tolérance dont il semble faire preuve est en fait davantage une protection pour l'auteur, afin qu'on ne puisse pas lui reprocher de condamner l'action des souverains.

Dans cette perspective, on peut considérer sous un tout autre angle la distinction. Celle-ci n'a pas tant une portée cognitive que morale. Autrement dit, en distinguant entre le secret, la dissimulation et la simulation, ce qu'entend Bacon ce n'est pas tant de donner une définition univoque de ces pratiques que de montrer que l'une doit être condamnée sans équivoque, alors que l'autre peut être tolérée et que la discrétion et le secret sont à préconiser. A l'aune du jugement moral, la confusion perçue précédemment viendrait donc du fait que la dissimulation se retrouve entre deux : elle est indispensable au secret mais nécessite une certaine part de ruse sans laquelle le secret ne pourrait être effectivement maintenu.

D'ailleurs, ce n'est peut-être pas un hasard si, autant que ses distinctions, les jugements moraux de Bacon furent généralement repris à l'époque moderne, où il est devenu courant de valoriser le secret et de condamner irrémédiablement la feintise.¹³ Quant à la dissimulation, elle était parfois condamnée au nom du principe selon lequel les âmes honnêtes n'ont rien à cacher, généralement tolérée si l'intention était louable et parfois, mais plus rarement, revendiquée comme une attitude non pas véritablement bonne en soi, mais indispensable étant donné le climat général. Si réellement l'intention de Bacon était de montrer ce qui était ou non acceptable dans ces pratiques, il était tout à fait logique que la postérité retienne ces jugements en même temps que les distinctions, lesquelles – comme l'ouvrage le signal d'ailleurs dans son titre – n'ont été entrepris que dans le but non d'un pur éclaircissement linguistique, mais dans une intention pratique et éthique.

Mais les jugements moraux sont-ils réellement aussi évidents et nets qu'ils ne semblent ? On a vu que, au niveau des définitions, les distinctions n'étaient nullement homogènes et que la ruse était aussi nécessaire au maintien du secret que le secret à la feintise. Or, comment concilier le jugement moral, totalement positif dans le cas du secret et

¹³ Sur ces questions, on pourra consulter les travaux de Jean-Pierre Cavallé. Notons aussi que le souffre qui accompagna longtemps le simple nom de Machiavel n'est sans doute pas étranger à sa valorisation explicite du mensonge.

entièrement négatif dans le cas de la ruse, avec l'interpénétration de ces deux notions ? Du point de vue moral, c'est la dissimulation, en tant qu'elle est le terme intermédiaire, qui permet de faire le passage entre les jugements opposés à l'égard de la réserve et de la simulation. Mais si l'on observe les divers degrés que définit Bacon, le même découpage ne se fait pas et il y a bien contagion directe entre le secret et la feintise. On est donc en droit de se demander si les considérations morales apparemment univoques sur les trois formes de l'art de la ruse sont aussi lisses qu'elles ne le semblent. Parallèlement, il s'agit de voir comment le passage moral est possible par la dissimulation, alors que la distinction cognitive semble davantage montrer une contagion entre le secret et l'art de la tromperie ?

Nous l'avons vu, si le secret implique déjà un peu de ruse, c'est parce que, pour bien garder le secret, il est nécessaire d'accorder les expressions du visage à celui de la langue, afin que le premier ne révèle pas ce que la seconde tente de cacher. Cette feintise n'est cependant pas condamnée, comme elle l'est lorsqu'elle occupe le troisième degré de l'art de la dissimulation. On en comprend aisément la raison. En effet, la ruse n'est ici pas pratiquée pour elle-même, mais uniquement dans l'intention de préserver le secret et celui-ci est incontestablement de l'ordre de la vertu. On pourrait dire, sans aller à l'encontre des propos de Bacon, que c'est l'attitude noble de la réserve qui purifie la petite ruse nécessaire à la conservation du secret.

Pourtant, si l'on regarde bien la manière dont l'auteur de l'essai sur la dissimulation présente son jugement, entièrement positif, à l'égard du secret, les choses sont sans doute plus retorses. En effet, la première qualité de la discrétion est la réputation qu'elle donne, de sorte que le secret permet en fait de connaître bien des choses qui seraient sinon ignorées : « [...] and, as in confession, the revealing is not for wordly use, but for the ease of a man's heart; so secret men come in the knowledge of many things in that kind; while men rather discharge their minds than impart their minds. In few words, mysteries are due to secrecy.. »¹⁴ Deux éléments sont particulièrement intéressants dans ce passage. Premièrement, le soulagement du cœur d'autrui n'est pas le premier argument donné par Bacon : la discrétion permet avant tout d'apprendre des choses nouvelles et accessoirement de soulager l'esprit d'autrui. D'ailleurs, ce déchargement qu'on lui offre fera en sorte qu'on apprendra des informations qu'il ne révèle pas pour elles-mêmes ou pour les faire connaître à son interlocuteur, mais bien pour se

¹⁴ Bacon, *op. cit.*, p. 54 et p. 29 de la traduction : « Comme la confession proprement dite n'est pas seulement une confidence dont on veuille tirer quelque utilité, mais de plus un soulagement pour un homme qui a besoin de décharger sa conscience, de même un homme secret et connu pour tel apprend une infinité de choses qu'on lui dit plutôt pour se débarrasser du fardeau de ses pensées que pour les lui communiquer et les lui apprendre. En un mot, les mystères sont le partage et le lot de la discrétion. »

soulager et ne pas être le seul à les connaître. Non seulement Bacon nous informe de l'indiscrétion généralisée de la nature humaine ou, du moins, de cette tendance – ce qui résonne aussi comme une mise en garde, puisqu'il est important de passer pour un homme discret et par conséquent de ne pas tomber dans ce travers –, mais surtout il montre combien, pour connaître les choses, il est important de se montrer réservé. Autrement dit, la discrétion n'est pas vue comme une vertu en soi, mais avant tout comme une ruse ayant pour but d'amener les autres à ouvrir leur cœur et à révéler ce qu'ils pensent et ce qu'ils savent. La forme de la phrase ne laisse aucun doute à ce sujet. Et cela est d'ailleurs confirmé par le second élément : l'auteur laisse clairement entendre que ce qui importe n'est pas tant la discrétion en tant que telle que la réputation d'icelle. Tant pour pouvoir soulager autrui que pour apprendre de nouvelles informations, l'important n'est en effet pas tant d'être réservé que de paraître tel.

Or, envisager les choses de la sorte modifie totalement le jugement moral porté sur le secret. En effet, le secret n'est plus considéré comme l'attitude honnête par excellence, mais comme la ruse par excellence. Autrement dit, il ne s'agit plus de recourir, contraint et forcé, à un peu de feintise, afin de mieux préserver les secrets, mais la réserve toute entière est de l'ordre de la ruse. Le sens de la vertu politique et morale attribuée à la discrétion prend alors une toute nouvelle dimension : ce n'est plus en soi que le secret est une vertu, parce qu'il reste fondamentalement de l'ordre de l'honnêteté, mais par son efficacité. Bacon, qui semble à première vue s'opposer à Machiavel en valorisant le secret et en condamnant la ruse, apparaît bien en fin de compte comme un disciple du politique florentin.

Mais si la réserve est essentiellement une astuce, celle-ci continue-t-elle à être irrévocablement condamnée ou bien le jugement que l'auteur porte sur elle évolue-t-il également ? Autrement dit le fait que la ruse exige le secret permet-il d'absoudre en quelque sorte la feintise ? Et inversement le fait que le secret se révèle être un type de ruse le condamne-t-il moralement ?

Le parallèle n'est pas strict. En effet, la simulation ne se verra pas rachetée du simple fait qu'elle exige le secret. Le jugement se déplace néanmoins. Bacon qualifie bien de répréhensible ce troisième degré¹⁵, mais il précise aussi que c'est « le plus coupable et le moins politique »¹⁶. Non seulement l'usage de la ruse est plus condamnable que l'emploi du secret et de la dissimulation – ce qui fait que cela renforce notre interprétation selon laquelle le secret est aussi condamnable –, mais il est le moins efficace du point de vue politique. A

¹⁵ Cf. la citation de la note 12.

¹⁶ « more culpable, and less politic ».

l'aune de ce qu'il vient de dire sur les intérêts politiques du secret, on comprend le peu d'attrait politique de la feintise. En effet, celui qui aura la réputation d'user de ce type d'artifices s'attirera peu de confidences, mais il suscitera aussi la méfiance et ses interlocuteurs seront donc dès le départ avertis contre lui. Bacon nuance cependant son propos en apportant une restriction : dans de rares cas et dans les affaires importantes la simulation peut être très utile en politique. Comment comprendre cette restriction ? Comment le fait de réserver la simulation à certains cas politiques particuliers peut-il en modifier le caractère répréhensible ? Si le secret est vertueux non pas en soi, mais par son efficacité dans la vie sociale et politique, la ruse n'est sans doute pas davantage condamnable en soi et ne le devient que par son inefficacité sociale et politique. Mais si justement l'emploi d'astuces n'est pas régulier, mais est réservé à quelques affaires exceptionnelles, leur auteur n'acquerra nullement acquérir la réputation désavantageuse d'un fourbe. Dans ce cas, les ruses retrouvent toute leur efficacité de par leur rareté et surtout de par le fait qu'elles peuvent s'accomplir sans que l'adversaire ne puisse au départ en soupçonner l'usage. Dans le cas du secret comme dans celui de la ruse, c'est donc bien l'efficacité ou son absence qui donnera en fait à ces stratégies leur valeur morale et politique. D'ailleurs, le véritable problème de la simulation n'est pas en soi l'emploi de celle-ci mais l'habitude de feindre. Ce qui constitue un vice, c'est « l'artifice et le déguisement tourné en habitude » et cette habitude est d'autant plus dommageable qu'elle en devient quasiment une nature. Autrement dit, ce n'est pas la ruse en soi, qui constitue un problème, mais le manque de discernement qui implique son emploi généralisé. Et cela est d'autant plus nuisible que l'on risque alors de tomber dans une dynamique mortifère et de déguiser ses propos et ses sentiments non pas quand il est utile de le faire, mais généralement afin de ne pas s'en désaccoutumer.

Comme on le voit, le jugement moral, au départ clair, qui consiste à valoriser la discrétion, à supporter la dissimulation et à condamner les formes de ruses se déplace doublement. D'une part, le secret se révèle être la forme suprême de la ruse et, d'autre part, la feintise s'avère peu vertueuse non en soi, mais par son inefficacité. On n'a pas purement et simplement un renversement de la hiérarchie des valeurs. Le secret continue bien à être considéré particulièrement positivement et la ruse reste bien fort mal considérée, mais ce n'est plus que sur le plan pragmatique, de sorte que ce qui importe n'est pas tant d'être discret que d'en avoir la réputation et, de même, le problème de la feintise est de se laisser repérer comme tel, de par le fait qu'elle est employée sans discernement et hors de propos.

La contagion qu'on avait repérée lors de l'analyse de la distinction entre les trois degrés dans l'art de se voiler se retrouve en quelque sorte également dans les jugements moraux qui y

sont attachés. C'est sans doute la raison pour laquelle, par la suite, Bacon abandonnera cette distinction et parler dans la fin de son essai de la dissimulation de manière générale, employant le terme exactement comme il l'avait fait au tout début avant d'introduire les distinctions. Si, tant du point de vue cognitif que du point de vue moral, la ruse se retrouve dans le secret et si celle-ci a besoin de la réserve, il n'y a plus aucune raison de traiter séparément ces trois degrés.

Bacon termine en effet son essai en considérant, sans distinction entre les divers degrés précédemment exposés, les avantages et inconvénients de l'usage de la dissimulation. Il considère d'abord trois avantages de l'utilisation de telles stratégies : le premier est la surprise qu'elles permettent de susciter chez ses adversaires ; le second est de ne pas perdre la face si le dessein annoncé n'est pas réalisé, « for if a man engage himself by a manifest declaration, he must go through, or take a fall »¹⁷ ; le troisième de permettre la découverte des intentions et des pensées d'autrui. Comme on le remarque, seul le second avantage n'était pas encore apparu jusqu'ici. Il est intéressant dans la mesure où il est de l'ordre de la pure prudence et n'implique en soi aucune ruse ni même de prêter de mauvaises intentions à son entourage. Il renforce de ce fait la nécessité de dissimuler ses intentions en montrant comment on risque sinon de perdre sa réputation. Or, nous l'avons vu, Bacon insiste fortement sur l'importance de la réputation. La dissimulation s'avère donc indispensable non seulement lorsqu'on se retrouve face à des adversaires, mais aussi dans la vie sociale la plus simple.

Cependant, l'auteur contrebalance immédiatement ces trois avantages par trois inconvénients : le premier est qu'user de dissimulation et de travestissement est un signe de crainte et que l'image de la confiance est importante pour réussir ses entreprises ; le second que cela suscite le doute chez des collaborateurs possibles, de sorte que celui qui use de tels stratagèmes risque de se retrouver seul ; le troisième que cela menace la réputation : « The third and greatest is, that it depriveth a man of one of the most principal instruments for action, which is trust and belief. »¹⁸. Ici aussi, des arguments nouveaux sont présentés : les deux premiers montrent en effet que l'usage de la dissimulation peut avoir des conséquences fâcheuses non encore envisagées, puisque cela risque d'ôter la chance de réussir soit parce qu'on donne des signes de manque d'assurance, soit parce qu'on se retrouve sans personne

¹⁷ Bacon, *op. cit.*, p. 55 : « car, en déclarant ouvertement ses desseins, on s'engage en quelque manière à réussir sous peine de perdre sa réputation » ; traduction p. 31.

¹⁸ *Ibidem*. Le texte anglais insiste davantage que la traduction sur le fait qu'il s'agit là de l'inconvénient majeur : « tout homme artificieux et dissimulé se prive ainsi de l'instrument le plus puissant et le plus nécessaire pour l'action ; je veux dire du crédit et de la confiance des autres »

pour nous seconder. En soi, ces nouveaux arguments sont puissants et même définitifs. Le premier suffirait même à détourner définitivement quiconque d'user de dissimulation si le risque était important, puisqu'il met en cause la réalisation de l'objectif même. Cependant, le contexte et les arguments précédemment avancés vont en modifier tout à fait la portée, dans la mesure où il est difficile de ne pas se dire à la première lecture déjà que ce qui compte donc est de ne pas donner des signes de crainte et non pas réellement de renoncer à dissimuler. Si l'on y parvient, non seulement le but sera atteint, mais les autres viendront volontiers prêter main forte. Autrement dit, les inconvénients d'abord énoncés ne valent que si l'on se présente comme simulant ou dissimulant. Or, on a vu combien le secret de l'usage de ces pratiques est nécessaire, car elles n'offrent sinon aucun avantage et cumulent les inconvénients. Le dernier inconvénient que signale Bacon confirme tout à fait cette impression : en usant de travestissement, on se prive de ce qui est le plus important pour réussir ses entreprises : la réputation. Quoique l'argument soit présenté comme un inconvénient de la pratique des techniques de dissimulation, il ne vaut en fait que si ces stratégies sont mal utilisées et si elles s'annoncent, volontairement ou non, comme telles.

Aussi bien lorsqu'il présente les avantages de l'usage de la dissimulation et de la simulation que lorsqu'il développe les inconvénients de ces pratiques, Bacon insiste donc avant tout sur l'importance de veiller à avoir et à conserver une bonne réputation. Or, dans une perspective naïve, on pourrait imaginer que la réputation suit en fait le cœur, les intentions et les actes, mais il en va évidemment tout autrement au sein d'un essai sur le secret et la dissimulation. Cela signifie donc que, même en feignant d'insister sur les dangers de l'usage de ces techniques – comme le fait Bacon en terminant son essai sur les inconvénients de celles-ci et en insistant sur le fait qu'on y perdra sa réputation –, l'auteur présente une autre idée : celle selon laquelle ce qui importe n'est pas tant d'user ou de ne pas user de tels stratagèmes que de veiller avant tout à sa réputation. Or, celle-ci sera d'autant meilleure qu'on y porte attention, c'est-à-dire qu'on travestisse ses desseins immoraux et qu'on veuille aussi à soigneusement cacher qu'on fait usage de telles pratiques. Le problème n'est donc nullement la dissimulation, mais, d'une part, le fait de la pratiquer en manquant d'habileté, c'est-à-dire en faisant voir qu'on la pratique et, d'autre part, son mauvais usage, autrement dit, le fait de l'utiliser de manière inappropriée. Comme il l'annonçait déjà dès l'ouverture de l'essai ce qui importe est de « to know when to tell truth »¹⁹ et non pas de devoir la dire. Or, quand faut-il la dire en fait ? Faut-il vraiment la dire chaque fois que cela est possible ou seulement chaque

¹⁹ Bacon, *op. cit.*, p. 52 et p. 27 de la traduction : « savoir quand il est à propos de dire la vérité ».

fois que l'on risque de se faire prendre en flagrant délit de mensonge ou de tromperie ?

La morale courante aurait tendance à nous faire préférer la première solution et, d'une certaine manière, n'est-ce pas ce que Bacon prône également lorsqu'il annonce d'entrée de jeu que les plus mauvais politiques sont les plus dissimulés ? On pourrait en effet inférer de cette affirmation qu'il vaut mieux dire la vérité chaque fois que cela n'entachera pas notre réputation, autrement dit, chaque fois que non seulement l'intention, mais aussi l'acte est louable, et aussi chaque fois qu'il est suffisamment neutre pour ne pas attirer la désapprobation. De la sorte, en effet, l'on ne manquera pas de mettre en évidence son caractère droit et franc, ce qui non seulement permet d'acquérir une bonne réputation, mais aussi de laisser à penser qu'on n'a pas tendance à dissimuler ou à simuler. Pourtant, on peut aussi douter que Bacon prône une telle franchise et on pourrait soupçonner qu'il considérerait comme bien naïve une telle attitude. En effet, lorsqu'il explique combien les bavards acquièrent une mauvaise réputation, on pourrait concevoir qu'il avertit contre le danger de trop dire et on pourrait soupçonner que dire la vérité chaque fois que cela est non directement préjudiciable consiste déjà à se révéler trop bavard. Cela semble d'ailleurs trouver confirmation dans les propos où il paraît s'opposer à Montaigne : « Besides (to say thruth) nakedness is uncomonly as well in mind as body; and it addeth no small reverence to men's manners and actions, if they be not altogether open. »²⁰ Difficile donc de penser que Bacon prône de dire la vérité aussi souvent que cela est possible, à moins bien sûr de considérer qu'il conseille de tenir compte le plus possible des circonstances et parmi celles-ci de la bienséance, ce qui renverse en fait entièrement les faits et requiert de voiler systématiquement la vérité.

Dans cette perspective, l'idée présentée dès le départ selon laquelle il faut du caractère et de l'esprit pour savoir quand il est approprié de dire la vérité prend un autre sens. C'est en effet quasiment le plus rarement possible qu'il y a lieu de la dire sans la travestir ; mais parallèlement il faut veiller à toujours donner l'impression de la dire. Il conclut son essai sur cette même considération : « The best composition and temperature is to have openness in fame and opinion; secrecy in habit; dissimulation in seasonable use; and a power to feign, if there be not remedy. »²¹ La clôture de l'essai, qui semble prôner d'user avec réserve de tels

²⁰ Bacon, *op. cit.*, p. 54. La traduction française du passage se trouve à la page 29 : « la nudité de l'âme n'est pas moins indécente que celle du corps, au lieu qu'un peu de réserve et de circonspection dans les discours, les manières et les actions, attire le respect. » Montaigne ouvre ses *Essais* en prétendant que si la bienséance l'avait permis, il se serait volontiers peint nu au sein de ceux-ci. Évidemment, il faut prendre cette affirmation avec la distance et l'ironie qu'elle recèle. La référence à Montaigne est ici significative dans la mesure où, dans son essai sur la vérité, Bacon s'approprie une observation du sceptique et en fait sa conclusion.

²¹ Bacon, *op. cit.*, p. 55 et, traduction, p. 31 : « Le meilleur tempérament et la meilleure combinaison en ce genre

stratagèmes, peut aussi prétendre quasiment le contraire, puisque ce qui importe est d'avoir avant tout la réputation de franchise et l'habitude du secret. Or, si le secret implique la feinte et si les circonstances sont telles qu'il faut toujours feindre afin de conserver les secrets et de se forger une bonne réputation, ce qui semble une concession à des circonstances particulières devient en fait les conditions normales et généralisées. La réputation, attribut si précieux pour toute vie sociale et politique – rappelons que l'essai paraît au sein d'un recueil sur des questions civiles et morales –, n'est donc pas tant un bien que l'on reçoit à la naissance et qu'il faut soigneusement conserver qu'un artifice qu'on doit se forger. On peut dès lors jauger l'essai de Bacon selon cette optique. En effet, comment mieux établir une réputation de franchise qu'en semblant prôner la réserve et en paraissant condamner drastiquement l'usage de toutes formes de ruses ? Dans cette perspective, l'essai de Bacon, non seulement remet en cause les jugements moraux sur l'usage des pratiques dissimulatrices, mais il les réintroduit aussi dans une perspective sociale et politique, montrant qu'on ne peut traiter de la question du secret et du mensonge purement dans son for intérieur, que cette question est peut-être moins purement morale que civile.

serait d'avoir, avec une réputation de franchise, l'habitude du secret, la faculté de dissimuler au besoin, et même celle de feindre, lorsqu'il n'y a pas d'autre expédient. »